



## Restons en contact!

Soyez toujours au courant des activités et des nouvelles de votre Ville.

Suivez-nous sur ces plateformes :



[www.lery.ca](http://www.lery.ca)



[www.facebook.com/Villedelery](https://www.facebook.com/Villedelery)

### Recherche de membres pour les comités de la Ville

Nous sommes présentement à la recherche de deux membres citoyen(ne)s pour siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et de trois citoyen(ne)s pour se joindre au Comité du développement durable.

Vous souhaitez participer activement à l'aménagement du territoire de Léry et contribuer à son développement harmonieux ?

#### Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

En tant que membre citoyen(ne) du CCU, vous pourrez influencer des enjeux majeurs tels que :

- La conservation de notre milieu naturel
- L'évolution des règlements d'urbanisme
- L'adaptation aux changements climatiques
- Le contrôle du développement urbain



#### Comité du développement durable

En tant que membre citoyen(ne) du Comité de développement durable, vous aurez l'occasion de vous prononcer et de participer à la prise de décision sur :

- Les questions environnementales et de développement durable
- L'amélioration des pratiques de la Municipalité et la réduction de son empreinte écologique
- Les bonnes pratiques et la sensibilisation communautaire
- Le Plan de développement durable

Intéressé(e) ? Contactez-nous dès maintenant via [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca) pour plus d'information ou si vous souhaitez poser votre candidature.

**Ensemble, travaillons à bâtir une ville durable et à préserver notre qualité de vie.**



# LA VAGUE

Loisirs, événements et avis publics

### Budget 2025 : Le reflet d'une saine administration

Le conseil municipal a adopté le 19 décembre un budget équilibré de 7 047 715\$. Avec une hausse limitée à 2% et un taux d'imposition de 0,4182 par 100 \$ d'évaluation, notre municipalité se distingue par l'une des charges fiscales les plus basses de la région.

« Nos résultats financiers démontrent une saine administration de nos finances. L'élaboration d'un budget équilibré en 2025 nous permet de planifier la réalisation de nouveaux projets structurants et durables pour Léry. Or, il sera toujours crucial de mettre les Léryverains au centre de nos décisions afin de préserver et de développer la richesse de nos espaces naturels et de mettre en valeur les rives du lac Saint-Louis. »

*Kevin Boyle, maire*



### Nouveaux noms de rue

La Commission de toponymie du Québec a officialisé tous les noms des rues et des lieux municipaux soumis par la Ville de Léry, grâce au travail rigoureux du Comité de toponymie local. Ce comité a consacré de nombreuses heures à rechercher les noms d'enseignants du siècle dernier.

Nous tenons à les remercier pour leur travail méticuleux et appliqué.

Voici les nouveaux noms officialisés :

- Rue Mariette-Faubert
- Rue Jeanne-Ferron
- Promenade de l'Ardoise
- Quai de Bellevue
- Parc Raymond-Faubert
- Parc Georges-Rufiange
- Parc Ovide-Asselin

Certains noms déjà utilisés par les citoyens sont désormais reconnus officiellement. Celui de la rue Arlette-Vincenter le sera en mars prochain.

Un dossier détaillé expliquant ces choix sera publié sur notre site Web en février. Vous pourrez y découvrir les raisons de ces propositions ainsi que des informations sur les femmes et les hommes dont les noms ont été retenus. Nous vous invitons à le consulter afin d'en apprendre davantage sur l'histoire de notre ville.



### Avis publics

Trois avis publics ont été affichés en janvier.

Pour lire les documents complets, nous vous invitons à consulter notre site Internet : [www.lery.ca](http://www.lery.ca)

1. Adoption du **règlement numéro 2024-549**, visant à augmenter le fonds de roulement de la Ville de Léry.
2. Adoption du **règlement numéro 2024-550** modifiant le règlement 2023-530, règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme et régissant les règles encadrant les demandes d'analyse préliminaires d'un projet. Ce règlement a pour but d'augmenter le nombre de membres de 5 à 7 et d'assurer le quorum à 3 membres.
3. Adoption du **règlement numéro 2025-551**, décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2025 ainsi que les modalités de paiement.



Toponymes  
coups de  
cœur  
.....  
2 0 2 5

### Une reconnaissance spéciale

Le nom de la **Promenade de l'Ardoise**, un sentier qui longera l'autoroute 30 et traversera de magnifiques boisés, a été sélectionné parmi les 12 coups de cœur toponymiques 2025 de la Commission de toponymie du Québec.

**Cette distinction, choisie parmi 1 300 noms officialisés en 2024, est une grande fierté pour notre communauté !**



## Badminton et pickleball pour adultes et familles

Étant donné le grand succès des soirées sportives du mercredi, nous sommes heureux d'annoncer l'ajout d'une deuxième soirée dédiée au badminton et au pickleball tous les jeudis jusqu'au 17 avril.

**Lieu:** Gymnase de l'école de l'Archipel  
**Quand:** Les jeudis soir, jusqu'au 17 avril  
**Coût:** 15 \$ par terrain, pour une heure  
**Heures:** 18 h 30 à 19 h 30 et 19 h 30 à 20 h 30  
(trois terrains disponibles par plage horaire)

De 2 à 4 personnes par terrain.

### Informations importantes :

- Réservation uniquement via notre plateforme d'inscription en ligne, avant 16 h le jour de la réservation.
- Filets inclus (autres équipements non fournis).
- Les séances sont libres (aucun professeur ou entraîneur).
- Surveillance par un employé de la Ville.

Formez vos équipes à l'avance : une réservation couvre deux équipes, et le paiement doit être effectué en une seule fois pour les deux équipes.

**Ne manquez pas cette belle occasion de bouger en famille ou entre amis, cet hiver, à Léry!**



ACCESSIBLE  
À TOUS

## Nouvelle session de yoga pour l'hiver 2025

Les sessions de yoga sont données par Mme Linda Gagnon, professeure de yoga depuis plus de 15 ans. Son approche est axée sur l'écoute et le respect de son corps.

Les cours sont ouverts à tous et adaptés aux forces et faiblesses de chacun, donc, accessibles aux débutants.

### YOGA POUR TOUS

**Lieu:** Hôtel de ville  
**Quand:** Tous les mardis, du 21 janvier au 1<sup>er</sup> avril 2025  
(sauf le 4 mars en raison de la semaine de relâche)  
**Coût:** 75 \$ pour les 10 semaines  
**Heures:** 19 h 30 à 20 h 30

### YOGA DOUX

**Lieu:** Hôtel de ville  
**Quand:** Tous les jeudis, du 23 janvier au 3 avril  
(sauf le 6 mars en raison de la semaine de relâche)  
**Coût:** 75 \$ pour les 10 semaines  
**Heures:** 19 h 30 à 20 h 30

Inscription en ligne seulement via notre site Internet : [www.lery.ca](http://www.lery.ca)

## Municipalité amie des aînés (MADA) : Les Conférences et croissants se poursuivent

**La maladie d'Alzheimer : comment la prévenir et comment aider ceux qui en sont atteints**

**Lieu:** Hôtel de ville  
**Quand:** Le mardi 18 février 2025  
**Heures:** 9 h 30

PROCHAINE  
CONFÉRENCE

Conférencière invitée :  
Mme Shalisa Capaday, infirmière, Premier lien<sup>MD</sup> et formatrice,  
Société Alzheimer du Suroît (SAS).



Pour nous aider à prévoir le nombre de places et le goûter, nous vous invitons à confirmer votre présence au **450-692-6861, poste 290** ou à [mada@lery.ca](mailto:mada@lery.ca).

MADA offre le transport aux citoyens qui ne disposent pas d'un moyen de déplacement. Contactez-nous une semaine à l'avance.

**N'hésitez pas à en parler à votre entourage : tous sont les bienvenus!**

## Règlement sur les colporteurs : Rappel sur la sollicitation à Léry

Dans la ville de Léry, seule la sollicitation effectuée par des représentants d'organismes communautaires locaux reconnus est autorisée, et ce, après l'obtention d'un permis. Ce permis, délivré par le secrétaire-trésorier, doit être porté bien en vue lors de la sollicitation et présenté sur demande.

### Horaires autorisés pour la sollicitation :

- **Lundi au mercredi : 9 h à 17 h**
- **Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h**
- **Samedi et dimanche : 12 h à 17 h**

Les jeunes de moins de 16 ans résidant à Léry peuvent toutefois solliciter librement pour financer des activités scolaires ou sportives.

Pour plus de détails, consultez le règlement complet sur notre site Internet : [www.lery.ca](http://www.lery.ca)

## Ensemble, facilitons le déneigement

Afin de faciliter le déneigement, et conformément à notre **règlement 2021-502** relatif aux nuisances, à l'article 51, notez qu'il est **interdit** de :

Souffler, pousser, déposer ou permettre que de la neige soit soufflée, poussée ou déposée sur les **bornes d'incendie** ainsi que sur une **place publique municipale**, sur la **voie publique**, ou dans les **plans et cours d'eau**.

Votre collaboration est essentielle pour assurer la sécurité et l'efficacité de nos opérations de déneigement.



# Soirée des Ados!

**Samedi 8 mars 2025 • 19 h à 22 h**  
**Hôtel de Ville de Léry**

**Musique, animation, collations et prix de présence au programme.**  
**Tout pour une soirée inoubliable!**

Soirée  
spéciale pour  
les jeunes de  
10 à 17 ans!



**Événement  
gratuit pour tous!**

Soyez nombreux à prendre part à une soirée de divertissement et de plaisir pour les ados de Léry!

Inscription obligatoire en ligne sur QIDIGO. N'oubliez pas de remplir le formulaire d'autorisation pour chaque enfant.